

**DEMANDE DE TEMPS PARTIEL DE DROIT
EN COURS D'ANNEE SCOLAIRE 2025-2026**

*A transmettre par voie hiérarchique 2 mois
avant la reprise de fonction*

DP

Affaire suivie par :

Carine SAHIN-RAMOND/ Claire MERLE

Tél : 03 85 22 55 62 / 03 85 22 55 81

Mél : dp71@ac-dijon.fr

Cité administrative

Boulevard Henri Dunant

BP 72512

71025 Mâcon cedex 9

Nom d'usage : Nom de famille :

Prénom :

Adresse :

Nature de votre fonction : Enseignant Directeur Autre :

N° d'établissement 071 _ _ _ _ _ Nom de l'école : à

Circonscription :

Sollicite l'autorisation d'exercer à temps partiel en cours d'année :

Un temps partiel de droit suite à :

congé maternité

congé paternité

congé parental

congé d'adoption

(Joindre un extrait de naissance)

Date de reprise d'activité :

Avec une quotité de :

50% hebdomadaire (pour les écoles sur 4,5 jours : alternance de 2 jours travaillés en semaine A et 2,5 jours travaillés en semaine B)

75% hebdomadaire

Fait à le

Signature du demandeur

Avis de l'IEN de circonscription :

Favorable

Défavorable au motif :

Fait à le

Cachet et signature de l'IEN

Décision de la DASEN :

Fait à Mâcon, le